



Rentrée SI5 /Master IFI

Beginning of SI5/Master IFI Course

2017 / 2018

Claudine Peyrat





Ordre du jour / Agenda

◆ Organisation / Informations pratiques
Organization / Practical information

◆ Projets de Fin d'Etudes (*Final Project*)

◆ Stages (*Internship*)

◆ Spécificités apprentissage

◆ Rencontre responsables de parcours





Organisation / Organization

Who's who

◆ Polytech'Sophia

- École d'ingénieurs pluri disciplinaire, avec un département informatique
 - ▶ Formation d'Ingénieur en Informatique
 - ▶ Master M2 IFI

*multidisciplinary engineering school
with an IT department*

Engineer Course
Master 2 IFI Course

◆ Responsables

- Directeur de Polytech'Sophia
 - ▶ Alexandre Caminada
- Directeur du département informatique
 - ▶ Igor Litovsky igor.litovsky@polytech.unice.fr
- Responsable SI5/IFI
 - ▶ Claudine Peyrat claudine.peyrat@polytech.unice.fr

School Director

Department Director

Head of SI5 / M2 IFI

◆ Administratifs

- **Scolarité** : Amélie Fouillot
- Conventions de stages : Muriel Michel
- Apprentissage
 - ▶ Marie-Hélène Cornet, Priscilla Du Teil apprentissage-ifi@unice.fr

Administrative staff





Organisation / Organization

Who's who

PFE

- ▶ Guilhem Molines

Stages

- ▶ Julien De Antoni

Parcours / Streams

- AL (Sébastien MOSSER)
- CASPAR (Karima BOUDAOU)
- SD/SSTIM (Lionel FILLATRE)
- IAM (Stéphane LAVIROTTE)
 - ▶ IAM Délocalisé (Egypte Tunisie)
Jean-Yves TIGLI
- IHM (Anne-Marie Dery/ Marco Winckler)
- IMAFA (Françoise Baude)
- WEB (Catherine FARON-ZUCKER et Andrea TETTAMANZI)
- UN (Guillaume URVOY-KELLER)

Apprentissage

- ▶ Philippe Collet





Organisation

Pour les élèves ingénieurs (sauf IMAFA et
sauf apprentis)

Semestre 1

- UE1: Projet et Management 8 ECTS
- UE2: Cours obligatoires (parcours) 12 ECTS
- UE3: Cours optionnels (options du parcours) 10 ECTS

Semestre 2

- Stage 30 ECTS





Organisation

Pour les élèves Masters (sauf apprentis)

Semestre 1

- UE1: Projet 6 ECTS
- UE2: UE parcours 12 ECTS
- UE3: UE Cours optionnels 8 ECTS
- UE4: Sciences Humaines et Sociales 4 ECTS



Semestre 2

- Stage 30 ECTS





Organisation

Pour les élèves Masters en apprentissage

Semestre 1

- UE1: Apprentissage 10 ECTS
- UE2: UE parcours 12 ECTS
- UE3: UE Cours optionnels 8 ECTS

Semestre 2

- UE4: Sciences Humaines et Sociales 4 ECTS
- UE5 Apprentissage 26 ECTS





Contrôle des connaissances

- SI5 et Master IFI
 - ▶ moyenne de **chaque UE ≥ 10**;
- Validation du diplôme d'ingénieur nécessite en plus
 - ▶ Niveau B2+ en anglais.
 - ▶ Experience à l'international
 - ▶ Polypoints





Emploi du temps

En ligne <http://edt.polytech.unice.fr>

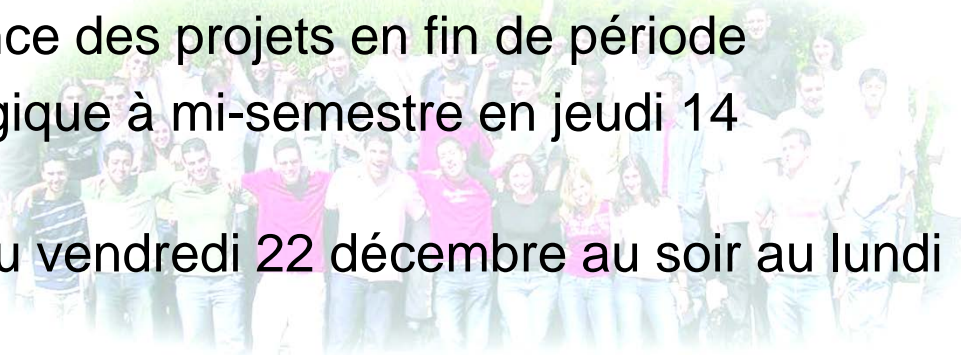
- Certains cours auront lieu ailleurs, lieu précisé dans le memo
- J'utilise le mail qui est renseigné dans edt pour vous joindre, vous pouvez le modifier...
- Si vous constatez des anomalies sur votre emploi du temps alors envoyer moi un mail (claudine.peyrat@polytech.unice.fr)





Calendrier global / Global schedule

- Début des cours : le lundi 18 Septembre 2017 à 13h30
- Fin des cours du premier bimestre le vendredi 18 novembre
- Période consacrée exclusivement aux projets (présence obligatoire sur place) du lundi 21 novembre au vendredi 15 décembre . Soutenance des projets en fin de période
- Commission pédagogique à mi-semester en jeudi 14 décembre 2017
- Vacances de Noël : du vendredi 22 décembre au soir au lundi 8 Janvier matin
- Début du second bimestre le lundi 18 Décembre
- Fin des cours du deuxième bimestre le 2 Mars 2018





Calendrier global / Global schedule

Début des stages: lundi 5 mars

- Commission pédagogique fin de semestre : jeudi 15 mars
- Soutenances des stages: du lundi 4 au vendredi 8 septembre
- Commission pédagogique finale : jeudi 13 septembre

Jury final (jury d'école) : début octobre





Règlement intérieur / Internal Rules

◆ <http://www.polytechnice.fr/etudiants.html>

◆ Points clés / *Key points*

■ Assiduité / *Attendance*

▶ La présence aux cours et TD/TP est **obligatoire**

▶ Toute absence doit être justifiée auprès des enseignants et du service scolarité.

Vous devez impérativement fournir un justificatif (certificat médical, convocation)

▶ Spécifique « apprentis » : Lorsqu'un apprenti n'est pas en cours, il se doit d'être en entreprise. Les apprentis doivent signer une feuille de présence régulièrement.

■ Comportement

▶ Exigence de **respect** du personnel administratif et enseignant

▶ **Ponctualité**: retardataire non admis en cours

▶ **Silence**: les cours ou TD ne sont pas un lieu de causerie personnelle

■ Travail personnel

▶ Charge de travail personnel **importante**

▶ Une organisation personnelle rigoureuse ainsi qu'un travail **régulier** sont nécessaires. C'est d'autant plus vrai pour les apprentis.

■ Fraude !!!





Prévenir les difficultés *Prevent difficulties*

- ◆ Il est indispensable de signaler au plus tôt les problèmes qui peuvent handicaper votre scolarité auprès du responsable pédagogique et/ou de la directrice !

Ne pas hésiter à rencontrer le responsable de parcours.

It is essential to contact the teaching person in charge and/or the director as soon as possible if you have any problems which can impact on your schooling !

Don't hesitate to meet your stream staff.

- ◆ En cas de difficulté scolaire, des circonstances extérieures ne pourront éventuellement être prises en compte que si elles ont été signalées au préalable.

In the event of a school difficulty, external circumstances could possibly be taken into account only if they were announced as a beforehand.





Informations pratiques

Practical Information

■ Inscription administrative / Administrative

▶ Avant le 29 Septembre 2017

▶ NB: les apprentis sont exonérés des frais d'inscription au Master mais doivent quand même procéder à leur inscription





Informations pratiques

Practical Information

- Logement / *Housing*
 - ▶ Ali Beikbaghban beika@polytech.unice.fr

- Représentant étudiant / *Student representative*
- (*voir responsable de parcours*)
 - ▶ 1 représentant délégué par parcours, *1 per stream*
à désigner par vos soins
 - ▶ Invité à se faire connaître auprès du responsable de parcours

- Ressources web
 - ▶ Sites Web de l'école et du département SI
 - <http://www.polytechnice.fr> (perpétuellement en cours de mise à jour...)
 - <http://www.polytechnice.fr/informatique.html>





PFE

La parole est à Guilhem Molines





PFE, c'est quoi ?

- **Projet de taille importante (~200h de travail)**
- Travail en **autonomie**
- Sujets disponibles d'ici à fin Septembre
- Groupes de 2 ou 3
- **Encadrement** école ou Labo
- **6 ECTS**



Vous êtes en
PFE tant que
votre contrat
d'apprentissage
n'est pas signé

Date limite pour déclarer un
contrat d'apprentissage (mail
apprentissage-ifi@unice.fr):

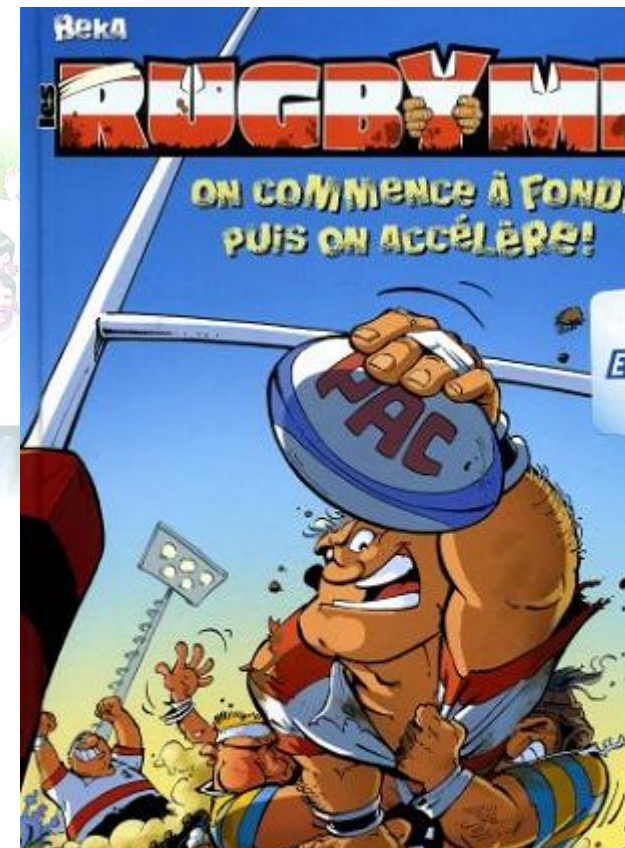
30 septembre



Calendrier

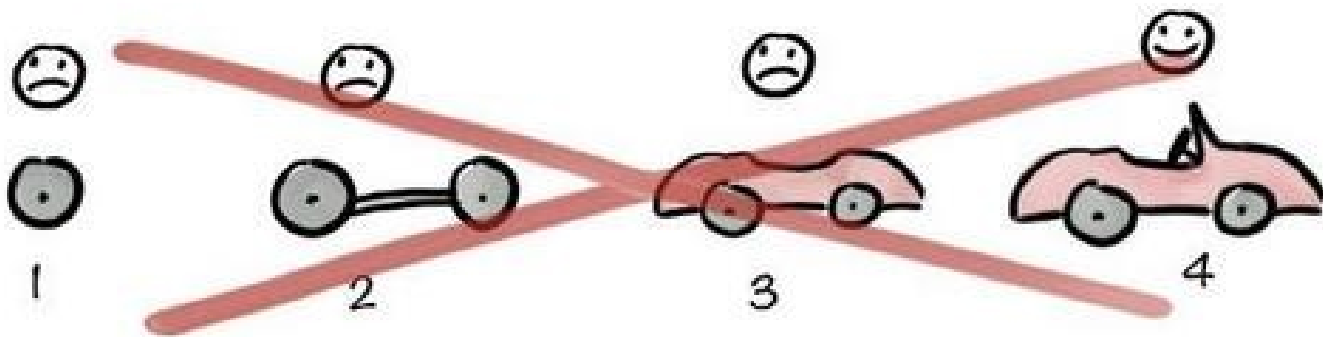
- Bimestre 1: 8 fois une demi-journée
 - ▶ Choix des sujets
 - ▶ Etude du sujet
 - ▶ Recherche bibliographiques, technologiques
 - ▶ Etablissement d'un plan d'attaque (à rendre)
 - ▶ Préparation maximale du terrain
 - ▶ Ateliers génie logiciel

- 20 Nov → 17 Dec: 1 mois à temps plein
 - ▶ Vous n'allez faire **QUE CA**
 - ▶ 4 itérations d'une semaine
 - → un truc à montrer chaque semaine
 - ▶ Contact proche avec encadrants
 - ▶ **Démo finale**

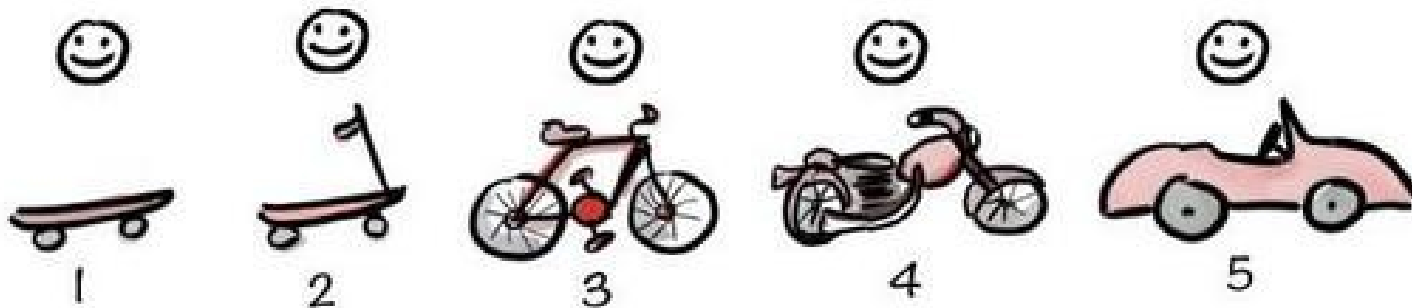


Mise en oeuvre

Not like this....



Like this!





Communication

plazza
Ask. Answer. Explore. Whenever.



<https://plazza.com/unice.fr/fall2017/pfesi5m2ifi20172018>

Lisez vos
emails !

contact:
guilhem.molines@unice.fr



Stages / Internships

- La parole n'est pas à Julien De Antoni.....

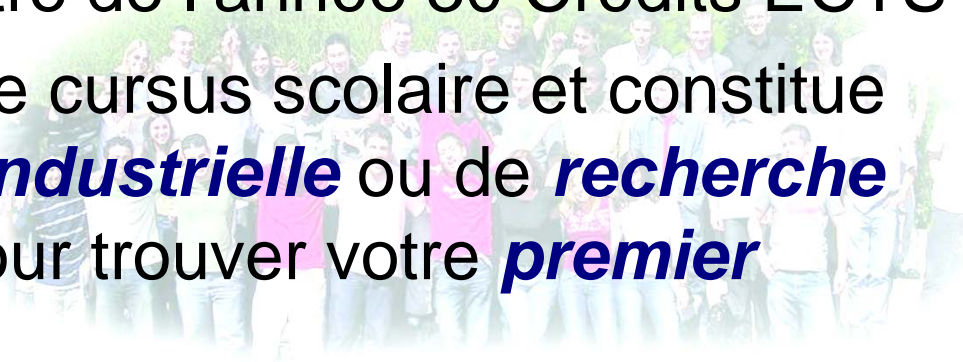
***• Une réunion de présentation détaillée
aura lieu mi Octobre***





Stages / Internships

- Deuxième semestre de l'année 30 Crédits ECTS
- Fait partie de votre cursus scolaire et constitue une **expérience industrielle** ou de **recherche** très importante pour trouver votre **premier emploi**





Organisation / Organization

- **Durée / duration** : de 5 à 6 mois maximum
- **Période / time** : 5 mars - 30 septembre
- **Lieu / place** : en France ou à l'étranger
- **Convention de stage / agreement** : obligatoire (**Cadre légal** : loi 2006-396 / set by **law** 2006-396
Triparti/tripartite : étudiant, université, entreprise
Doit être signée avant le début du stage)
- **Soutenance / defense** : Fin Aout – mi septembre selon les parcours





Apprentissage

◆ Toujours possible jusqu'à fin septembre !

- <https://polytechnice.jobteaser.com>
- Nécessité d'un sujet d'apprentissage en lien avec votre parcours, et tournant autour d'un **sujet « fil conducteur »**, support de l'évaluation
- Pour les étrangers: obtention automatique de l'autorisation de travail si vous étiez étudiant en France depuis 1 an, mais quasi impossible pour les primo-arrivants

◆ 1^{er} semestre

- 2,5 jours à l'école (**un module scientifique à retirer de vos vœux pour les élèves ingénieur et suppression des modules Anglais/TE/Management**)
- 2,5 jours en entreprise : évaluation, sous forme de rapport et soutenance en février
- 4 semaines à temps complet en entreprise

◆ 2^{ème} semestre

- Temps plein en entreprise, sauf
- 2 semaines complètes consacrées à un module LCM - anglais et techniques d'expression
- 1 semaine optionnelle de préparation à une certification (Java ou autre)
- 1 semaine optionnelle de préparation/passage du TOEIC
NB: obligatoire pour les SI5 n'ayant pas satisfait à leur exigence de niveau en anglais
- Evaluation sous forme de rapport et soutenance début septembre





Spécificités apprentissage

◆ Durée du contrat

- 1 an en standard, mais doit inclure la date de fin de formation (22/09/2017)

◆ Statut social et charges

- Vous êtes affilié au régime général (salarié) de sécurité sociale;
- Les cotisations salariales et patronales (pour partie) à ce régime sont prises en charges pour vous par l'Etat

◆ Rémunération

- Le minimum légal est de 61% du SMIC pour les entreprises privées; 81% pour les entreprises publiques.
- Mais souvent le minimum conventionnel est supérieur et c'est donc lui qui doit s'appliquer (SYNTEC: 75% du SMC, presque 1100 euros)
- Rémunération nette de charges, et d'impôts jusqu'à 17 163 € par an





Spécificités apprentissage

◆ Durée du travail

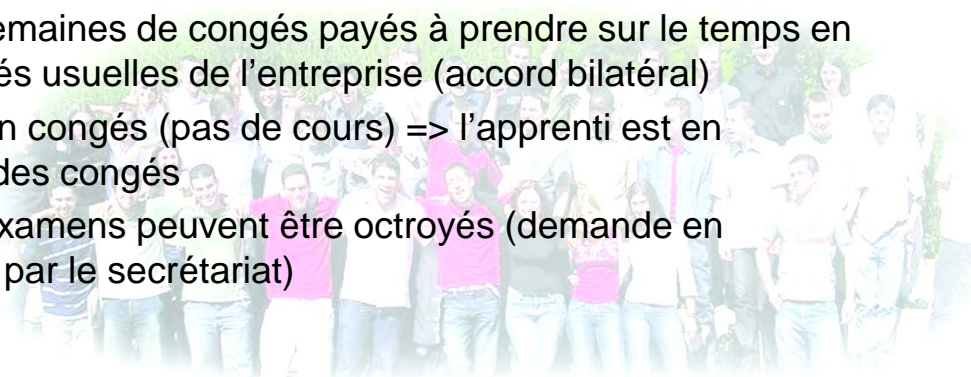
- Officiellement, 35 heures par semaine

◆ Congés payés

- Pour un contrat d'un an, 5 semaines de congés payés à prendre sur le temps en entreprise, selon les modalités usuelles de l'entreprise (accord bilatéral)
- NB: à Noël, l'université est en congés (pas de cours) => l'apprenti est en entreprise, mais peut poser des congés
- 5 jours pour révision avant examens peuvent être octroyés (demande en entreprise et certification fait par le secrétariat)

◆ Rupture éventuelle

- Possible durant la période d'essai (2 mois) par l'employeur ou l'apprenti. Au-delà, possible par accord bilatéral.
- Attention: toute rupture (sauf cas particuliers) remet en cause les aides à l'entreprise et le droit aux ASSEDIC pour l'apprenti





Questions ?





Parcours

AL : O+308

CASPAR : O+108

IAM : O+101 (dite Ubiquarium)

IHM : O+109

WEB : O+107

UBINET : E+132

GMD/SD/SSTIM : E+130

IMAFA : E+141

